Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 72 (1980)

Heft: 8

Artikel: Les syndicats et les églises

Autor: Troxler, Ferdinand

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386014

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les syndicats et les églises

Par Ferdinand Troxler

Oswald von Nell-Breuning, jésuite dont les études sociales ont soulevé un large écho, écrit: «L'offensive morale des églises a ébranlé les bastions (de la réaction sociale du pouvoir absolu du capital sur le travail. Réd.). C'est maintenant aux syndicats qu'il appartient de les emporter de vive lutte».

Syndicats et églises seraient donc compagnons de lutte? Il n'y a pourtant pas si longtemps que résonnait l'accusation de Marx: «La religion est l'opium du peuple.» Certes, il ne visait pas l'essence même du christianisme, mais sa falsification par les églises et la société. D'un instrument de libération, on avait fait un moyen d'asservissement. Escamotée, la promesse de libération et de justice avait été catapultée de l'ici-bas à l'au-delà. Le christianisme se désintéressait de la terre pour mieux permettre l'exploitation des hommes. Les églises ne se souciaient plus guère de la «nouvelle terre» qui avait pourtant été annoncée. Si Marx a pu affirmer que la religion n'est que la superstructure qui coiffe le système capitaliste - et s'il a été si passionnément écouté - les églises en portent une lourde part de responsabilité. Mais beaucoup de choses ont changé depuis. Nous sommes les témoins d'une accélération de ce changement. Les églises ont pris de plus en plus conscience de leurs devoirs et obligations temporelles. Elles ont gagné des sympaties dans les milieux qui les combattaient. En revanche, elles se heurtent à la critique et à l'opposition de ceux dont elles étaient hier les auxiliaires dociles. Aujourd'hui, les conservateurs les accusent de trop se mêler de politique, d'ébranler les bases mêmes des pouvoirs établis. On les invite à faire «un retour sur elles-mêmes», à limiter leurs ambitions au «salut des âmes», etc.

Points communs

Les syndicats, tels que nous les comprenons, sont autre chose qu'une «machinerie salariale», autre chose que des «bricoleurs sociaux» qui se borneraient à réparer les dommages, mais sans aspirer à rien modifier de fondamental à l'ordre économique et social. Ils visent, au-delà de l'action au jour le jour, à instaurer une société solidaire et juste, organisée de manière à permettre l'épanouissement de tous, et la participation de tous à la conduite de cette société.

Cette conception du devenir est conforme à la vision chrétienne d'une «nouvelle terre où régnera la justice», conforme à la vision chrétienne de la fraternité qui exclut la domination des uns par les autres, l'exploitation des uns par les autres...

Différences

Les syndicats et les églises (en tant qu'interprètes des promesses de justice du message divin) ont donc nombre d'objectifs communs. Mais des différences les séparent néanmoins. Lesquelles? Les syndicats libres – il ne s'agit que d'eux – ne sont liés à aucune philosophie de l'existence et de la destinée de l'homme. Ils laissent à chacun de ceux qui la cherchent la réponse aux questions existentielles, aux «questions dernières». L'USS s'affirme neutre et tolérante en matière confessionnelle.

En revanche, chaque église défend un dogme, proclame ses «vérités dernières». Mais si le message chrétien n'implique aucune organisation prédestinée de la société, il énonce cependant des principes sociaux. Il ne dit rien des modalités de leur réalisation. Sur ce point, les chrétiens peuvent avoir – et ils ont – des opinions très diverses, même au sein d'une même église. C'est ce qu'a d'ailleurs souligné expressément le dernier Concile du Vatican. Une large marge de liberté est donc laissée à la réflexion qu'appelle l'aménagement de la société. Cela signifie donc que cette réflexion sociale au sein de l'église ne doit pas se cristalliser en une idéologie qui pourrait devenir un corset, mais qu'elle doit rester ouverte aux diverses possibilités de réforme ouvertes par la foi chrétienne. C'est dire que les églises ne peuvent pas, comme les partis et les syndicats, s'engager pour un programme social concret.

Mais si une église n'est pas un parti, sa vocation lui commande de prendre parti pour une société humaine, de dénoncer toutes les formes du mal, les injustices des individus et de la société – et leurs causes. C'est en premier lieu de manière indirecte que les églises prennent position: par leur enseignement, en s'employant à rendre l'individu conscient des devoirs et impératifs sociaux qu'implique le christianisme. Dans certaines situations, les églises peuvent se sentir appelées, par leur vocation même, à prendre position, à formuler des propositions. Cependant, leurs voix n'engagent les hommes que dans la mesure où ces appels éveillent en eux un écho, où ils se sentent concernés. C'est conforme à la conception de l'homme affirmée par les églises: un homme majeur, libre de ses décisions. Les temps du cléricalisme – qu'il soit de droite ou de gauche – les temps d'une sujétion spirituelle de l'homme sont révolus.

Cette esquisse des concordances et des différences entre églises et mouvement syndical était nécessaire pour rappeler que l'on ne peut attendre des premières ce qui ne ressortit pas à leur vocation, mais que des points communs appellent et justifient une collaboration.

Pour un renforcement du dialogue

On constate avec satisfaction – et espoir – que les églises suisses se préoccupent plus largement des problèmes sociaux et interviennent dans la discussion que leurs solutions appellent. Cela a été particulièrement le cas dès le lancement de l'initiative syndicale pour la participation. Nombre de théologiens lui ont accordé sans réserve – à titre personnel – leur soutien. En revanche, les églises elles-mêmes ne se sont pas officiellement prononcées. Elles n'ont pas donné de mot d'ordre. Elles ont agi conformément à leur situation particulière. En intervenant directement, elles se seraient mêlées aux luttes politiques, comme au temps d'un cléricalisme révolu, quand elles rompaient avec leur vocation.

Jusqu'à maintenant, c'est par le biais de leurs instituts d'éthique sociale, leurs colloques et séminaires, des débats et confrontations au sein de leurs organes – et auxquels des syndicalistes ont participé – que les églises suisses ont le plus utilement contribué à l'approfondissement des idées sociales et à l'élargissement de leur audience. Cela nous engage d'autant plus à regretter qu'en 1977 les hauts dignitaires d'une des églises aient élaboré avec leurs «homologues» de l'économie, sans faire appel à des représentants des travailleurs, des «Thèses sur l'Eglise et l'économie». C'est un

regrettable faux-pas. Espérons qu'il ne se répétera pas.

Un renforcement du dialogue entre églises et syndicats pouvant être fructueux pour les deux partenaires, il faut s'employer à le promouvoir. Les tentatives visant à remettre en mains privées la radio et la télévision – tentatives auxquelles ni les églises ni les syndicats n'ont cependant intérêt – pourraient offrir une occasion d'un échange de vues. Souhaitons aussi que les églises, qui s'affirment ouvertes à un dialogue avec la gauche aussi bien qu'avec la droite, ne cèdent pas à la tentation d'écarter les questions fondamentales dans l'illusion de satisfaire ainsi, comme le disait le fabuliste, «tout le monde et son père». La marche de l'humanité vers une «nouvelle terre» doit être balisée par des points de repère, appelle un certain radicalisme: et des syndicats et des églises.